



RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

Art. L2121.10 du code Général des Collectivités Territoriales

Le conseil municipal se réunira à la **Salle des Mariages**, le **31 mars 2026**, à **20H30**.

Affiché le 24/03/2026

ORDRE DU JOUR

Session ordinaire

- 01 - Formation des commissions
- 02 - Désignation des membres de la commission d'appel d'offres
- 03 - Désignation des délégués au sein du SIAEP du Lieuvin
- 04 - Désignation des délégués au sein du Syndicat Intercommunal de l'Electricité et du Gaz de l'Eure
- 05 - Désignation d'un représentant de la commune au syndicat mixte ouvert Eure Normandie Numérique
- 06 - Désignation des délégués au sein du Conseil d'Administration du Collège Jeannine VANCAYZEELE
- 07 - Désignation des délégués au sein des Conseils des Ecoles Publiques
- 08 - Désignation des consultants au sein de l'école Notre Dame du Sacré Coeur
- 09 - Désignation du correspondant défense
- 10 - Désignation du délégué élu au Comité National d'Action Sociale (CNAS)
- 11 - Désignation des délégués représentant la Commune au sein de l'Association pour le Développement et l'Innovation Numérique des Collectivités (ADICO)
- 12 - Indemnité de fonctions versées aux adjoints
- 13 - Indemnité de fonctions versée à un conseiller municipal délégué
- 14 - Majoration des indemnités votées après répartition de l'enveloppe
- 15 - Fonctionnement du Conseil Municipal : adoption du règlement intérieur
- 16 - Questions diverses

Le Maire, M. Guy PARIS